Conditions Particulières Gandi Corporate

Version 1.0 en date du 26 août 2013

Le présent Contrat qui détermine les prestations que Gandi International Vous fournit dans le cadre de son Pack Corporate et les obligations réciproques qui en découlent, vient compléter les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi et le Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi dont les dispositions recevront, à défaut de précision contraire au présent Contrat, pleine et entière application.

Les termes employés dans le présent Contrat Gandi Corporate commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi et le Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, ou dans les Conditions Particulières le cas échéant applicables sauf définition particulière prévue au présent Contrat.

Comme précisé dans le Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, dans le cadre du service d'enregistrement de noms de domaine, Gandi agit au nom et pour le compte de sa société soeur, le bureau d'enregistrement de nom de domaine (Registrar) français Gandi SAS. Ainsi dans le cadre du présent service Gandi Corporate et notamment dans les conditions particulières à chaque extension, toute désignation de Gandi en tant que Registrar représente le Registrar Gandi SAS.

Article 1. Description du service Gandi Corporate

Le Pack Gandi Corporate est destinée uniquement aux personnes morales régulièrement constituées, qui enregistrent et gèrent un grand nombre de noms de domaine pour les besoins de leur activité professionnelle, ou souhaitent le faire, qu'elles soient ou non déjà titulaires de noms de domaine en cours de validité enregistrés chez Gandi.

Notre Pack Gandi Corporate est destiné à Vous permettre d'enregistrer des noms de domaine dans des extensions réservées à Nos clients Corporate en raison de leur processus d'enregistrement souvent manuel et nécessitant la fourniture de documents papier ainsi que l'intervention de partenaires externes.

Article 2. Gandi s'engage

Outre les engagements détaillés dans Nos Contrats et sous réserve du strict respect de l'ensemble de Vos obligations conformément à Nos Contrats, Gandi s'engage dans le cadre de Votre abonnement à :

- Vous permettre d'enregistrer des noms de domaine dans des Extensions que Nous ne proposons pas habituellement, directement auprès des Registres ou par l'intermédiaire de prestataires, sous réserve de l'acceptation et du respect de Nos Contrats, des règles applicables aux Extensions concernées et du paiement des frais d'enregistrement correspondants ;
- Vous accompagner dans l'accomplissement et le suivi de toutes démarches administratives liées notamment à l'enregistrement, au transfert et au renouvellement de Vos noms de domaine enregistrés sous les extensions réservées à Nos clients Corporate ;
- Vous permettre de disposer d'un accès privilégié à Notre support technique et Notre équipe dédiée ;
- répondre, pendant la durée de Votre abonnement, à toutes Vos questions relatives au suivi des opérations de Votre portefeuille de noms de domaine sous les extensions réservées à Nos clients Corporate ;
- ne pas majorer les tarifs de l'enregistrement des noms de domaine et à Vous appliquer les tarifs en vigueur, tels qu'indiqués sur Notre site web.

Dans le cadre du service Gandi Corporate, Nous Nous engageons à exécuter les services proposés avec diligence dans les délais impartis et en stricte conformité avec les textes en vigueur, notamment en France et au Luxembourg et les règles auxquelles Vous comme Nous sommes soumis dans le cadre du nommage.

Nous Nous engageons ainsi à Vous fournir le meilleur service possible, étant toutefois précisé que Nos services s'insèrent nécessairement dans des limitations d'ordre technique, légal, réglementaire et contractuel, notamment celles imposées par les Autorités de tutelle, les Offices d'enregistrement et les Registres auxquelles Nous sommes, comme Vous, contraints de Nous soumettre.

Article 3. Vos obligations

Vous reconnaissez et acceptez que les obligations listées dans Nos Contrats qui Vous incombent quel que soit le service souscrit *(et notamment, celles prévues à l'article 3 des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi)* reçoivent pleine et entière application dans le cadre du présent Service Gandi Corporate.

Ainsi, notamment, Vous Vous engagez à choisir les services et options correspondant à Vos besoins, à respecter en permanence Nos Contrats et les spécifications et limitations techniques de Nos services, à veiller à l'utilisation permanente de Nos services de façon et à des fins licites et conformes à Notre Éthique, et à Vous identifier auprès de Nos services.

En outre, en acceptant le présent Contrat et en utilisant Notre service Gandi Corporate, Vous Vous engagez à :

- payer le montant de Votre abonnement dans les délais impartis *(paiement reçu et validé par Nous)* ;
- fournir des informations exactes et complètes, à les corriger et les mettre à jour régulièrement, de façon à ce que Nous puissions Vous contacter et procéder à toute Notification utile dans le cadre de l'exécution de Nos prestations relatives au service Gandi Corporate, étant précisé que tout manquement est susceptible de faire obstacle à la bonne exécution du service et de Nos prestations ;

- apporter toute Votre collaboration et Nous fournir, sur simple demande, tout document ou justificatif qui serait requis par Gandi, une Autorité de Tutelle, un Office d'enregistrement ou un Registre, étant précisé que Gandi est susceptible de conserver ces justificatifs et d'en demander l'actualisation, notamment pour faciliter la bonne gestion de Votre Compte Gandi Corporate et de Votre portefeuille de noms de domaine ;
- être en mesure de justifier, à tout moment de Votre identité et de Votre qualité à agir au nom du titulaire du compte Gandi Corporate et/ou du propriétaire de tout nom de domaine qui y est rattaché ;
- être en mesure de justifier, à tout moment, des droits et autorisations dont Vous bénéficiez pour l'enregistrement et/ou l'utilisation/exploitation de tout nom de domaine composant Votre portefeuille de noms de domaine chez Gandi ;
- faciliter la résolution rapide de tout problème ou litige pouvant survenir en rapport avec tout nom de domaine composant Votre portefeuille de noms de domaine chez Gandi et, le cas échéant, communiquer rapidement l'identité de tout tiers bénéficiant d'une licence d'usage, conformément à Nos Contrats.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et garantissez être tenu d'exécuter les engagements que Nous pourrions contracter en Votre nom et pour Votre compte en application du présent Contrat dans le cadre du service Gandi Corporate.

Article 4. Souscription à l'offre Gandi Corporate

La souscription à Notre Pack Gandi Corporate s'effectue via Notre interface conformément au processus décrit dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

4.1. Création de Votre compte Gandi Corporate

Pour bénéficier de Notre Pack Gandi Corporate, Vous devez obligatoirement être une personne morale et être en mesure de le justifier à première demande.

Le Compte Gandi Corporate correspond à Votre Identifiant Gandi, auquel est associé un statut spécifique qui Vous permet d'accéder de façon sécurisée aux privilèges et fonctionnalités du Pack Gandi Corporate.

4.2. Acceptation de Nos Contrats

La validation de Votre demande d'ouverture de Compte Gandi Corporate suppose que Vous preniez connaissance et acceptiez Nos Contrats alors en vigueur, outre les présentes Conditions Particulières Gandi Corporate.

Vous reconnaissez que toute demande de souscription et l'utilisation de Notre service Gandi Corporate supposent l'acceptation et le respect, sans restriction ni réserve, des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, des présentes Conditions Particulières Gandi Corporate, du Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, ainsi que des Conditions particulières et règles spécifiques applicables aux Extensions concernées telles qu'édictées par les Autorités de tutelle ou Offices d'enregistrement et détaillées sur Notre site web http://www.gandi.net, des conditions particulières des services optionnels accessoires éventuellement souscrits et des tarifs et des conditions et limitations techniques de Nos services («Nos Contrats»).

Nos Contrats sont accessibles en permanence sur Notre site web et présentés lors de toute demande d'enregistrement ou de renouvellement de noms de domaine, ou de souscription d'un service optionnel accessoire, conformément au processus contractuel décrit dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

Notez que Votre acceptation de Notre cadre contractuel, et notamment, de Nos Contrats ci-avant listés, vaut pour chaque nom de domaine composant Votre portefeuille chez Gandi.

Tous Contrats auxquels Vous êtes soumis dans le cadre de Nos services sont disponibles en permanence via Votre tableau de bord.

4.3. Paiement de Votre abonnement

Vous devez procéder au paiement de Votre abonnement au service Gandi Corporate selon les tarifs affichés sur Notre interface, et selon les modalités décrites dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

4.4. Activation du service

Le service est activé dès validation par Gandi de Votre demande d'ouverture de Compte Gandi Corporate et du complet paiement de Votre abonnement. L'activation Vous est notifiée par courrier électronique.

Par exception à Nos Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, Vous reconnaissez et acceptez que le droit de rétractation ne trouvera pas à s'appliquer ici dès lors que l'offre Gandi Corporate est réservée aux personnes morales enregistrant des noms de domaine pour les besoins de son activité professionnelle.

Article 5. Durée du Contrat

Le présent Contrat est conclu pour une durée de un (1) mois, trois (3) mois ou un (1) an selon Votre choix lors de la souscription au Pack Gandi Corporate.

Le renouvellement du Pack Gandi Corporate n'est pas automatique, il doit faire l'objet d'une demande expresse de Votre part via Notre interface au moyen de Vos Codes d'Accès (paiement reçu et validé). La durée de renouvellement est de un (1) mois, trois (3) mois ou un (1) an selon Votre choix lors de Votre commande de renouvellement.

Article 6. Tarifs - Règlement

Vous Vous engagez à procéder au paiement du Pack Corporate ainsi que de tout nom de domaine enregistré via Notre service Corporate selon les tarifs affichés sur Notre interface, et selon les modalités décrites dans les Conditions Générales de Prestations

de Services de Gandi.

Article 7. Prestations fournies par Gandi dans le cadre du Pack Corporate

7.1 Extensions

Le pack Gandi Corporate Vous permet d'enregistrer et transférer des noms de domaine dans des Extensions réservées à Nos clients Corporate.

L'enregistrement, le transfert ainsi que la gestion de ces Extensions nécessitent l'intervention de partenaires externes et sont généralement soumis à des procédures papier (formulaires à remplir, documents justificatifs à fournir …).

Notre équipe Corporate Vous accompagne dans l'accomplissement des démarches liées à l'enregistrement, le transfert ainsi qu'à la gestion des Vos noms de domaine sous ces Extensions et Vous contactera lorsque Vos opérations nécessitent la fourniture d'informations et/ou de documents supplémentaires.

7.2 Service « Trustee »

Certaines Extensions proposées dans le cadre du Pack Gandi Corporate nécessitent, en application des règles des Registres, une présence locale pour le contact propriétaire et/ou administratif. Si Vous n'êtes pas éligible à l'enregistrement d'un nom de domaine dans ces Extensions (présence locale requise), Gandi ou l'un de ses partenaires peut Vous proposer un service « Trustee ». Le service « Trustee » n'est fourni que pour certaines Extensions (veuillez contacter Notre équipe Corporate) et uniquement pour les clients ayant souscrit à un pack Gandi Corporate annuel.

Selon les Extensions, le contact « Trustee » sera automatiquement associé à Votre nom de domaine si Vous ne respectez pas les conditions de présence locale requises en application des règles du Registre en charge de l'Extension, ou nécessitera de contacter Notre équipe Corporate et sera soumis au paiement des frais relatifs au service « Trustee » (qui Vous seront communiqués par Notre équipe Corporate sur demande et dépendent de l'Extension concernée).

Vous reconnaissez et acceptez que Gandi ou le « Trustee » communiquerons les coordonnées complètes de Votre compte Gandi auquel tout nom de domaine enregistré via l'option « Trustee » serait rattaché à tout tiers qui en formulerait la demande, aux autorités compétentes ou en cas de litige relatif à un nom de domaine (procédure judiciaire ou procédure alternative de résolution des litiges).

Conformément à Nos Contrats, Vous restez seul et entièrement responsable, tant vis-à-vis des tiers que de Gandi et du « Trustee », du choix et de l'utilisation, ainsi que de toute conséquence directe ou indirecte, problème ou litige relatif au choix et/ou à l'enregistrement et/ou à l'utilisation, de tout nom de domaine enregistré via l'option « Trustee ».

Vous autorisez expressément le « Trustee » à prendre toute décision relative au nom de domaine et à agir immédiatement si nécessaire, dans le cas où le « Trustee » serait obligé d'agir sur le nom de domaine sans délai.

Le « Trustee » se réserve la possibilité de cesser à tout moment ses fonctions de « Trustee » sans que Vous puissiez Vous y opposer. Vous serez notifié de cette décision par email, il Vous appartiendra alors, dans le délai imparti, de désigner un nouveau contact local éligible et de payer les frais de changement de propriétaire correspondant le cas échéant.

En cas d'un transfert sortant, il Vous appartiendra préalablement ou simultanément de désigner un nouveau contact local (selon les règles applicables à l'Extension concernée et/ou établies par le « Trustee »).

Article 8. Suspension et résiliation anticipée par Gandi

8.1. En cas de manquement contractuel, avec préavis

Tout manquement à Vos obligations découlant de Nos Contrats auquel il ne serait pas mis fin sous quinze (15) jours calendaires à compter de Notre Notification Vous mettant en demeure d'y mettre fin, sera de nature à fonder la suspension, la désactivation, voire la résiliation du présent Contrat, de Votre Compte Gandi Corporate et des services éventuellement associés à ce Compte, sans autre formalité et sans que Vous puissiez prétendre à aucun dédommagement ou remboursement, quelle que soit la période en cours de Contrat à laquelle intervient cette résiliation.

Vous reconnaissez et acceptez que Gandi ne pourra pas être tenue responsable des conséquences dommageables éventuellement subies liées à la fin du Contrat du fait de Votre manquement contractuel et garantissez Gandi à cet égard.

Vous Vous exposez en outre à une condamnation au paiement de dommages et intérêts en cas de préjudice, et à l'application des sanctions prévues, le cas échéant, par les textes en vigueur.

8.2. En cas de manquement grave, sans préavis

Vous reconnaissez et acceptez que, dans le cadre du service, sont considérés comme des manquements graves à Vos obligations contractuelles **tout manquement grave, tel que défini dans Nos Contrats,** et notamment, toute utilisation de Nos services, directement ou indirectement, en violation des obligations Vous incombant en application de Nos Contrats.

Conformément à Nos Contrats, Nous Vous rappelons que :

- **tout manquement grave à Vos obligations est de nature à motiver la résiliation de Nos Contrats**, et notamment du présent Contrat, outre la suspension, la désactivation voire la suppression du service et/ou de Votre Compte Gandi Corporate, sans formalité et **sans préavis** ;
- Gandi ne pourra alors être tenue responsable des conséquences directes ou indirectes liées à la suspension, la

désactivation ou la suppression du service et/ou de Votre Compte Gandi Corporate ;
- ni indemnisation ni remboursement ne pourront être exigés de ce fait de Gandi, outre Votre éventuelle condamnation en application des textes en vigueur et de Nos Contrats.

8.3. Si Gandi y est contrainte

Vous acceptez que, conformément aux lois et règlements en vigueur en France et au Luxembourg et à Nos Contrats, Gandi et/ou le Registrar Gandi SAS puisse être amenée à procéder à la suspension ou la suppression immédiate et sans préavis de Votre Compte Gandi Corporate et, par voie de conséquence, de tout ou partie des services qui y sont associés et le cas échéant, à résilier le présent Contrat :

- pour répondre à une obligation légale ou réglementaire, applicable en France et/ou au Luxembourg, même si Vous n'êtes pas implanté dans ce pays, ou en application des règles auxquelles Nous et le Registrar Gandi SAS sommes soumis en tant qu'intermédiaire technique ;
- sur injonction d'une autorité compétente notamment en application d'une décision judiciaire ou extra judiciaire ;
- pour remédier à un problème technique ou dans le cadre de toute intervention destinée à permettre le maintien ou le rétablissement de la stabilité du système.

Vous reconnaissez et acceptez que dans le cadre du présent article 8, Vous ne pourrez prétendre à aucune indemnité ou aucun remboursement, quelle que soit la période en cours de Contrat à laquelle intervient la résiliation par Gandi.

Article 9. Conséquences de la fin du Contrat

En fin de Contrat, pour quelque cause que ce soit :

- il sera procédé à la suppression du statut Corporate de Votre Compte Gandi, ce qui n'aura aucune incidence sur les noms de domaine le composant ;
- il ne Vous sera plus possible de procéder à l'enregistrement et au transfert de noms de domaine dans les extensions réservées à Nos clients Corporate ;
- Vous pourrez toujours gérer (et notamment renouveler) les noms de domaine que Vous avez enregistrés dans le cadre du Pack Gandi Corporate.

La résiliation du service Gandi Corporate est sans incidence sur l'enregistrement et la gestion de Vos noms de domaine et ne met pas non plus fin par principe aux options posées sur chacun des noms de domaine.

Article 10. Vos garantie et responsabilité

Conformément à Nos Contrats, Vous demeurez entièrement responsable de toute conséquence et de tout litige relatif au choix et à l'utilisation des noms de domaine composant Votre portefeuille chez Gandi, y compris en cas de licence d'usage accordée à un tiers, et de toute utilisation des Codes d'accès associés à Votre Compte Gandi Corporate et aux Contacts des noms de domaine composant Votre portefeuille de noms de domaine. Toute responsabilité de Gandi, des Autorités de tutelle et des Registres est exclue à cet égard.

En tout état de cause, Vous Vous engagez à :

- indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité Gandi, le Registrar Gandi SAS, les prestataires, l'Autorité de tutelle et le Registre ainsi que leurs dirigeants, administrateurs, préposés, agents ou mandataires contre tous recours, plaintes, demandes et actions de tiers en relation avec l'enregistrement ou l'utilisation de tout nom de domaine composant Votre portefeuille de noms de domaine chez Gandi, ainsi que leur rattachement à Votre Compte Gandi Corporate ; et
- supporter tous les dommages, coûts, dépenses qui résulteraient de ces recours ou mises en cause, y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, de façon à ce que Gandi n'en soit inquiétée en aucune manière.

Cette obligation de garantie perdure après la fin du Contrat, pour quelque cause que ce soit, et résulte expressément des contrats du Registrar Gandi SAS avec les prestataires, les Autorités de tutelle et les Registres, en application desquels Nous devons Vous répercuter cette obligation.

Article 11. Exclusion et limitation de responsabilité de Gandi

Conformément à Nos Contrats, Vous reconnaissez et acceptez que Gandi, le Registrar Gandi SAS, les prestataires, les Autorités de tutelle ou les Registres ne peuvent être tenus responsables des conséquences de l'annulation, de la suspension, du transfert ou du refus d'octroi d'un nom de domaine, résultant de l'application des règles édictées par les Autorités de tutelle et les Registres ou de l'exécution d'une décision judiciaire, arbitrale ou d'une commission administrative.

Nous sommes en effet alors tenus de procéder à ces interventions sur chacun des noms de domaine composant Votre portefeuille en application des règles édictées par les Autorités de tutelle et Registres et Vous y consentez expressément.

Outre les exclusions et limitations de responsabilité de Gandi prévues dans Nos Contrats, Vous reconnaissez que Notre responsabilité est exclue, notamment, dans les cas suivants :

- non-disponibilité du nom de domaine lors de la demande d'enregistrement par Gandi, impossibilité ou refus opposé par un prestataire ou un Registre de l'octroi d'un nom de domaine pour lequel Vous auriez formulé une demande ;
- refus d'un prestataire ou du Registre d'une quelconque opération demandée ou si la modification n'est plus techniquement possible ;
- échec d'une opération d'enregistrement ou de modification du nom de domaine pour des raisons indépendantes de Gandi et malgré Nos diligences ;
- pour une demande de modification de DNS, coupure de service suite à la modification, étant précisé que la nouvelle zone ne sera pas prise en compte immédiatement, Vous devez

notamment tenir compte du délai de mise à jour des DNS par les Registres (qui varie selon les Registres) et du temps de propagation ;

- retard ou inexécution résultant de toute action ou omission de Votre part ou de l'inexécution, même partielle de Vos obligations ;
- difficultés occasionnées par un manquement à Vos obligations contractuelles, notamment en cas de violation des spécifications ou limitations techniques de Nos services, de perte ou communication de Votre mot de passe, de fourniture d'informations personnelles inexactes ou périmées, ou de défaut de production des documents requis ;
- inadéquation des services fournis à Vos objectifs particuliers ;
- enregistrement ou utilisation d'un nom de domaine illicite ou préjudiciable, dont Vous assumez l'entière responsabilité ;
- conséquences de l'application d'une décision de justice ;
- indisponibilité de Nos services causée par une défaillance des acteurs techniques du réseau Internet, opérateurs de télécommunication, Registres... malgré Nos diligences; un cas de force majeure; ou de manière générale de tout événement échappant à Notre contrôle raisonnable.

De convention expresse entre les parties, Gandi ne peut être tenue responsable des préjudices indirects, notamment d'ordre commercial, ou d'une perte d'exploitation, liés à l'utilisation de ses services ou à leur dysfonctionnement.

En toute hypothèse, Vous ne pourrez prétendre recevoir de Gandi une indemnisation supérieure aux montants d'ores et déjà réglés à Gandi pour le service indisponible, pour la période d'indisponibilité, ou pour la prestation payée, mais non exécutée.

Article 12. Assurance

Chacune des parties attestent avoir souscrit les assurances nécessaires concernant l'ensemble des risques liés à ses activités et à la mise à disposition et à l'utilisation faite des services de Gandi, auprès d'une assurance notoirement solvable, pour toutes les conséquences pécuniaires de leur responsabilité du fait de tout dommage direct ou indirect causé à l'autre partie et/ou à tout tiers dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, ainsi que, le cas échéant, tous dommages directs ou indirect que la partie concernée pourrait subir dans le cadre de la mise à disposition et de l'utilisation des services fournis dans le cadre du présent Contrat.

Chacune des parties s'engage à maintenir en vigueur ses contrats d'assurance et être à jour de tout paiement de façon à être effectivement couvert, et à pouvoir en justifier à première demande, notamment à l'autre partie.

Article 13. Dispositions générales

Le Préambule fait partie intégrante du présent Contrat.

Notre éventuelle tolérance d'un manquement contractuel de Votre part ne vaut pas renonciation à Nous en prévaloir.

Si l'une quelconque des stipulations du présent Contrat est déclarée nulle ou non opposable par une juridiction compétente, elle sera déclarée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations qui garderont toute leur force et leur portée.

Article 14. Modification des présentes conditions

Les présentes Conditions Particulières sont susceptibles d'être modifiées afin de prendre en compte notamment toute évolution jurisprudentielle, légale ou technique.

Article 15. Droit applicable - Clause attributive de juridiction

Le présent Contrat est soumis à la loi luxembourgeoise en ce qui concerne les règles de fond comme les règles de forme.

Seule la version française du Contrat fera foi entre les parties.

Les parties pourront tenter de résoudre de façon amiable tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat.

À défaut de résolution amiable, tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux luxembourgeois du lieu du siège social de Gandi International.

- fin des Conditions Particulières Gandi Corporate -

Le présent Contrat est couvert par le droit d'auteur. Toute reproduction interdite